



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/presentation/projets/article/monter-un-projet>

Monter un projet

- Terre-en-vue - Projets -

Date de mise en ligne : samedi 13 avril 2013

Date de parution : 12 décembre 2012

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Vous êtes (futur) agriculteur et vous cherchez des terres pour développer votre projet ?

Vous êtes propriétaire de terres et vous souhaitez soutenir un projet agricole durable ?

Cette page est pour vous !

I. Vous êtes (futur) agriculteur

Vous êtes à la recherche de terres pour développer ou monter votre projet agricole ?

Pour savoir si Terre-en-vue peut vous aider, nous vous invitons à vous poser les questions suivantes.

1. Votre projet correspond-il aux critères de Terre-en-vue ?

Terre-en-vue soutient des projets agricoles qui répondent aux [critères](#) suivants : projets professionnels, nourriciers, respectueux du sol et de la biodiversité, inscrit dans des circuits courts.

Terre-en-vue soutient des porteurs de projets ouverts au dialogue avec Terre-en-vue (transparence) et désireux de s'ouvrir vers une communauté locale.

2. Etes-vous assez formé ? Avez-vous assez d'expérience ?

Terre-en-vue soutient des projets agricoles dont le porteur de projet est formé et dispose d'une certaine expérience (minimum 2 ans). Pour approfondir votre formation ou votre expérience, vous pouvez [contacter nos partenaires](#).

3. Votre projet est-il suffisamment défini ?

Plus votre projet sera précis, plus vos chances de réussite seront grandes.

Si votre projet est suffisamment défini, Terre-en-vue vous propose de remplir le [questionnaire](#) et de le renvoyer à l'adresse : info@terre-en-vue.be. Cela nous permettra de savoir ce que vous recherchez et le cas échéant, de vous transmettre des informations pertinentes (annonces, appels à projets...).

Si votre projet n'est pas encore tout à fait mûr, vous pouvez rester en contact avec Terre-en-vue en vous inscrivant à [notre newsletter](#) ou en suivant les actualités sur [notre page Facebook](#).

4. Recherche de terres : soyez proactifs !

Dès que vous avez assez d'expérience et que votre projet est mûr, nous vous invitons à être proactif dans votre recherche de terres. [Des trucs et astuces pour votre recherche de terres ?](#)

5. Accès à la terre : questions juridiques

Vous pouvez accéder à la terre de différentes manières.

[Vous vous posez des questions juridiques à propos de votre recherche de terres ?](#)

6. Opportunité d'acquisition via Terre-en-vue

Vous avez une opportunité d'acquisition de terres et vous souhaitez que la coopérative Terre-en-vue acquiert ces terres ? N'hésitez pas à nous contacter rapidement, soit par téléphone, soit par email.

[En savoir plus sur comment acquérir avec Terre-en-vue ?](#)

[Découvrir les projets déjà soutenus par Terre-en-vue ?](#)

II. Vous êtes propriétaire de terres agricoles

Vous êtes propriétaire de terres agricoles et vous souhaitez les mettre à disposition à des projets agricoles durables ? Pour ce faire vous vous posez des questions juridiques et autres et vous vous demandez comment trouver le bon candidat. Terre-en-vue peut vous soutenir.

Pour savoir si vous pouvez collaborer avec Terre-en-vue, nous vous invitons à vous poser les questions suivantes.

1. Philosophie

- ▶ Terre-en-vue soutient des **projets agricoles professionnels, nourriciers, respectueux du sol et de la biodiversité et qui ont pour but de vendre leurs produits localement**. Nous vous invitons à vous poser la question : Est ce que la terre que vous souhaitez mettre à disposition permettra le développement d'un tel projet ?
- ▶ Terre-en-vue considère la terre comme un **bien commun**. La participation citoyenne dans la gestion des terres en est un élément clé.

2. Clarification de votre offre / demande :

Au plus votre proposition (ou demande) est précise, au plus il sera facile pour Terre-en-vue de vous soutenir dans votre démarche.

Il est important de savoir si vous souhaitez louer, vendre, donner ou léguer (via testament) vos terres, à quelles conditions et pour quelle durée.

Nous proposons aussi de bien clarifier le rôle que vous aimerez jouer dans le projet.

3. Questionnaire

Si votre projet entre dans la philosophie de Terre-en-vue et votre offre ou demande est claire, nous vous invitons à remplir le questionnaire que vous trouverez ci-dessous.

Si vous vous posez encore beaucoup de questions et que vous souhaitez un accompagnement par Terre-en-vue, n'hésitez pas à nous envoyer vos questions par email.